



# Vallées de la Mehaigne et de la Burdinale



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>1</sup></b>	<b>3 539</b>
Superficie agricole (ha)	2 048
Terres arables (%)	55
Prairies (%)	42
Vergers productifs (%)	3
Superficie boisée (ha)	697
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	350
<b>Nombre d'habitants<sup>2</sup></b>	<b>5 386</b>

<sup>1</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique du sol de Wallonie (2007).

<sup>2</sup> Estimation sur base des données INS (2007).



Les vallées de la Mehaigne et de la Burdinale se distinguent du relief calme des plateaux environnants par leurs versants abrupts et boisés.

La vallée de la Mehaigne, dont seule la partie aval est prise en compte, abrite des villages étirés, relativement peu distants les uns des autres, et forme une large plaine alluviale occupée par des prairies. Celle de la Burdinale accueille des villages légèrement plus tassés et organisés sur les hauteurs tandis que le fond de vallée est bien plus étroit.



Les cours de la Burdinale, de la Mehaigne et de leurs affluents forment au sein du plateau un **SYSTÈME DE VALLÉES** qui s'encaissent progressivement d'amont en aval. La Mehaigne, dont seul le dernier tiers du cours est repris dans l'aire, présente un tracé localement sinueux qui a formé une vallée aux pentes raides et au fond plat. C'est à partir du village de Latinne que le profil sinueux et encaissé de la vallée se fait sentir. La partie amont du cours, totalisant une trentaine de kilomètres non repris dans l'aire, a un profil bien plus régulier et beaucoup moins encaissé.

Plus en aval, la Burdinale, affluent de la Mehaigne, montre un profil sensiblement différent. Depuis sa source à hauteur du Bois de Bierwart, sur les hauteurs du plateau, son tracé est plus régulier et son fond plus étroit. L'absence de plaine alluviale s'explique par un creusement direct dans les schistes, sans dépôt d'alluvions.

Chacun des deux cours d'eau possède des affluents, de taille modeste, qui ont entaillé les versants et qui ont formé ainsi des promontoires dominant les vallées, permettant des vues lointaines.

La composante **ARBORÉE** est sans aucun doute le trait dominant de la couverture végétale de l'aire. Localisée sur les fortes pentes impropres aux pratiques agricoles, elle est composée très majoritairement de feuillus, même si localement les pins ne sont pas absents. Les fonds de vallées accueillent aussi des peupleraies aux allures régulières, en plus des essences habituellement associées aux berges de cours d'eau (saules, aulnes, frênes...).

Les **PRAIRIES**, accompagnant préférentiellement le cours de la Mehaigne, présentent un aspect humide, voire marécageux. Elles sont associées à un élevage bovin proportionnellement plus important que sur les plateaux avoisinants consacrés au lin et plus largement aux cultures industrielles. Certaines franges de villages sont encore accompagnées d'anciens vergers.

Plusieurs **VILLAGES** s'égrènent le long des vallées : la Mehaigne compte une succession relativement continue dans un premier temps (Braives, Latinne, Pitet), alors que plus en aval, les villages sont davantage isolés les uns des autres comme dans la vallée de la Burdinale (Burdinne, Lamontzee, Oteppe et Marneffe).

Dans tous les cas, le relief conditionne leur organisation. Localisés sur les rives gauches orientées au sud, ces villages s'accrochent aux versants escarpés (Huccorgne, Marneffe, Lamontzee en sont les meilleurs exemples), même si certains profitent partiellement d'un élargissement de la vallée (Moha, Fallais, Oteppe).

Les **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** sont fonction des disponibilités du sous-sol et constitués le plus souvent d'une alternance de pierre et de brique, même si cette dernière est majoritaire au sein de la vallée de la Burdinale.

A l'extrême sud de l'aire, une carrière, toujours en activité, a servi successivement à l'extraction de matériaux de construction et de fabrication de la chaux. Sa présence accentue le caractère encaissé de la vallée à cet endroit.

C'est également dans la partie sud – la plus étroite – de la vallée de la Mehaigne, formée dans les calcaires durs, que passe l'autoroute E42 (viaduc de Huccorgne), reliant les grandes agglomérations du sillon sambro-mosan. Son impact visuel depuis le village de Huccorgne est particulièrement prégnant. Inversement, la vue offerte depuis le viaduc sur le village est particulièrement remarquable, quoique fugitive.



Les vallées de la Mehaigne et de la Burdinale se caractérisent par des versants boisés aux pentes raides. Les altitudes des sommets de versants varient de 150 mètres dans la partie amont à plus de 170 mètres dans les parties aval, pour un fond se situant aux environs des 100 mètres. Le plateau au sein duquel s'insèrent ces vallées est calme et occupé par les cultures.



Les fonds de vallées sont occupés par des prairies, ce qui explique la part importante de l'élevage bovin dans l'activité agricole de l'aire. L'élevage de chevaux, de moutons, de porcs et de volaille est également présent. La taille des prairies varie : dans la vallée de la Mehaigne, elles sont plus larges et plus nombreuses (photo de gauche), dans la vallée de la Burdinale elles sont moins nombreuses et réduites en taille (photo de droite).



Alternant avec les prairies, de nombreuses peupleraies, à l'implantation régulière, occupent les fonds de vallées. D'autres essences associées aux milieux humides soulignent le tracé du cours d'eau ou délimitent certaines parcelles. A l'arrière-plan, les pentes raides et boisées de la vallée referment le paysage.



Les cultures qui occupent les plateaux tendent ces dernières décennies à s'étendre sur certains versants faiblement inclinés, au détriment des prairies. Ces extensions entraînent le remblaiement des petits vallons (cercle sur la photo) et participent ainsi à une simplification écologique et paysagère.



Les routes reliant le fond de vallée aux plateaux entaillent les versants, laissant régulièrement affleurer la roche.

Le sous-sol calcaire fait l'objet d'une exploitation comme en témoigne cette carrière, active dans la fabrication de chaux, et dont les bâtiments jouxtent la route du fond de vallée (proximité de Moha).





Par son tracé sinueux dans sa partie aval, la Mehaigne isole localement des promontoires sur lesquels des villages viennent s'implanter. Le village (ici Fumal) prend un aspect groupé et étagé sur le versant, tandis que le fond de la vallée est réservé aux prairies. Cette configuration est également représentative de la vallée de la Burdinale où les affluents ont entaillé les versants et isolé des sites appropriés à l'implantation de villages (Marneffe, Oteppe, Huccorgne).



Le village de Latinne présente une configuration différente, représentative des villages de la partie amont de la vallée de la Mehaigne (Latinne, Fallais, Pitet) : il s'organise de façon très linéaire sur le bas de versant de la vallée, le long d'une route principale.



Au sein du village, on ressent le relief du site par la différence systématique de hauteur entre les constructions et la présence régulière de murets en pierre qui s'ajustent aux variations de la topographie.

## Mehaigne et Burdinale



Les cours de la Mehaigne et de la Burdinale sont ponctués d'anciens moulins qui reflètent l'utilisation importante de l'eau comme force motrice pour les activités passées : fabrication de farine, scierie, forges... Certains d'entre eux font l'objet d'une rénovation (Latinne).

Les matériaux de construction des villages alternent la brique fabriquée à partir de l'argile et la pierre que l'on trouve sous forme de moellons de calcaire ou de grès (Fallais).



Les habitations récentes des villages sont implantées de plus en plus près du haut des versants, faisant déborder le village de son site d'implantation initial. En termes paysagers, l'impact négatif est l'obstruction progressive des vues lointaines offertes depuis les plateaux.



La partie aval de la vallée de la Mehaigne est également la plus étroite, creusée dans des calcaires durs. C'est en partie cette configuration qui a permis le passage de l'autoroute E42 longeant le sillon sambro-mosan. Depuis le village de Huccorgne, l'impact visuel et le contraste avec le caractère naturel de la vallée sont importants.

## Enjeux

- Les vallées de la Mehaigne et de la Burdinale gardent une réelle cohérence paysagère tout au long de leur cours et peu de points très négatifs sont à dénombrer. L'aspect naturel des fonds de vallées, la cohérence dans l'organisation des villages ou la présence de points de vue (potentiellement) de qualité sont autant d'éléments de parenté entre les deux vallées. Néanmoins, le profil topographique ou le mode d'organisation de l'habitat, propres à chacune, leur confèrent leur identité. Ce constat positif appelle à une continuité dans la bonne gestion paysagère des vallées.

## Objectifs paysagers

1. Préserver les spécificités des deux vallées en vue de garantir leur identité propre.	PROTECTION
2. Améliorer la perception paysagère des deux vallées.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- En cas d'urbanisation des villages, privilégier les parcelles d'habitat qui permettent le développement du village en cohérence avec son mode d'organisation initial (organisation linéaire ou étagée).
- Dégager des points de vue, ou en réaménager des existants, afin de permettre une bonne lecture de la vallée depuis les versants et depuis les plateaux. Le cas échéant, mettre en place des panneaux d'information.
- Réaliser la charte paysagère du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.